



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

théâtres nationaux

Question écrite n° 27555

## Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le financement des scènes nationales. Il lui demande notamment de bien vouloir porter à sa connaissance pour les années 1996, 1997, 1998 et 1999 le montant des participations de l'Etat, des départements et des communes en fonctionnement et en promotion pour chacune des scènes nationales que compte notre pays.

## Texte de la réponse

Les tableaux ci-joints font apparaître le montant des subventions accordées en fonctionnement à chacune des scènes nationales. Les crédits de l'Etat étant déconcentrés, sauf pour trois scènes nationales (Grenoble, la Guadeloupe et la Martinique), les répartitions 1999 ne sont pas encore connues. L'enveloppe globale des crédits déconcentrés consacrée à ce réseau a été majorée de 7,1 MF. Les scènes nationales de la Guadeloupe et de la Martinique ont été majorées respectivement de 700 000 francs et 900 000 francs en 1999. (Voir tableaux dans JO correspondant).

## Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27555

**Rubrique :** Arts et spectacles

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 mars 1999, page 1809

**Réponse publiée le :** 24 mai 1999, page 3117